

Dernière session 2024

Le titulaire du BTSA Sciences et technologies des aliments exerce ses activités dans les entreprises industrielles de fabrication de produits alimentaires : chocolateries, abattage, transformation des viandes, laiteries...

Il est capable d'organiser la production, depuis la fabrication jusqu'au conditionnement. Il peut aussi exercer au laboratoire, dans un service qualité, recherche-développement ou approvisionnement et commercialisation des produits.

Dans le cadre de la production, il gère un atelier, planifie la production, répartit le travail au sein de son équipe, contrôle les équipements et la qualité des produits aux différents stades de la fabrication. Il anime et coordonne l'activité du personnel toujours en lien avec la hiérarchie, assure les relations avec les autres services, les fournisseurs et les clients.

➡ Déroulés

La première insertion se fait souvent par une période "sas ouvrier" permettant au diplômé de se familiariser avec tout l'ensemble de l'organisation de la production.

Très logiquement, c'est dans le secteur des productions industrielles liées à l'agriculture et à l'agroalimentaire que la plupart des étudiants qui ont suivi l'option aliments et processus technologiques travaillent : ils y sont presque aussi souvent techniciens qualité que ouvriers qualifiés, ou encore, dans une proportion moindre, agents de maîtrise. On trouve également des techniciens contrôle qualité dans les services liés à l'agriculture et au milieu rural (hygiène alimentaire, certification, services vétérinaires).

Métiers accessibles :

- Technicien(ne) de production en industries agroalimentaires
- Responsable conditionnement
- Technicien(ne) qualité en agroalimentaire
- Chef d'équipe
- Responsable de traitement et de pasteurisation
- Contremaître d'atelier...

➡ Accès à la formation

En priorité :

- BAC général (en fonction des choix des EDS en classe de 1^{ère} et Terminale)
- Bac Techno STAV
- Bac techno STL Sciences et technologies de laboratoire
- Bac pro Bio-industries de transformation.

Ceci est la liste des principaux diplômes admis. Les titulaires de Bac Pro qui ont une mention bien ou très bien au bac sont admis de droit dans les BTS correspondant à leur spécialité s'ils remplissent les conditions de candidature.

➡ Programme

Matières	Horaires (1)
Lettres modernes	1h
Langue vivante	2h
Education socioculturelle	1h30
Education physique et sportive	1h30
Documentation	0h30
Biochimie-Microbiologie-Biotechnologie	4h
Mathématiques	1h45
TIM	0h45
SESG/Gestion entreprise	3h20
GP IAA/Génie alimentaire	5h
GP IAA/Génie industriel	2h45
Module initiative local (MIL)	3h

(1) Horaire hebdomadaire

L'examen comporte deux groupes d'épreuves comptant chacun pour 50 % dans la délivrance du diplôme.

- **1er groupe:** épreuves terminales en fin de formation :
 - Expression française et culture socio-économique, coeff. 6
 - Epreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnel, coeff. 12
- **2ème groupe:** sous forme de contrôle en cours d'année :
 - S'exprimer, communiquer et comprendre le monde, coeff. 3
 - Communiquer dans une langue étrangère, coeff. 3
 - Mettre en oeuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement des données, coeff. 3
 - Epreuve spécifique à l'option, coeff. 3
 - Epreuve spécifique à l'option, coeff. 6

➡ Descriptif des matières

Ouverture sur le monde, information, expression et communication : organisation économique, sociale et juridique, techniques d'expression, de communication, d'animation, de documentation, langue vivante.

Traitement des données et informatique : mathématiques appliquées, statistiques, informatique.

L'entreprise de transformation alimentaire dans son environnement - L'atelier de transformation : économie, génie alimentaire, génie industriel.

Enseignement scientifique et technique : microbiologie des produits alimentaires, biochimie, statistiques appliquées aux IAA, applications de spécialité : génie alimentaire, microbiologie, économie.

Module d'initiative locale (MIL) : Mis en place par les équipes pédagogiques, le MIL dépend des opportunités locales. Il peut être orienté vers des activités historiques, linguistiques ou géographiques ; l'étude d'une production locale ; l'initiation à des techniques particulières ; l'expression artistique ou encore une étude technico-économique. Un voyage d'étude peut s'inscrire en partie dans ce module.

Le module d'accompagnement au projet personnel et professionnel doit aider le candidat à affiner ses choix à l'issue de la formation et favoriser son insertion.

➡ Stages

16 semaines de stages, dont 10 prises sur la scolarité, complètent la formation initiale des étudiants en lycée agricole.

➡ Poursuites d'études

Bien que le BTSA soit conçu pour entrer sur le marché du travail, il peut donner lieu à poursuite d'études en :

- **Second BTSA** en un an
- **Certificat de spécialisation agricole (CSA)**, en un an
- **Licence professionnelle** en un an, par exemple
 - licence pro Industrie agroalimentaire, alimentation spécialité additifs alimentaires,
 - licence pro Commerce spécialité commercialisation des aliments de santé,
 - licence pro Agronomie spécialité agriculture et développement durable,
- **Classe préparatoire** à l'entrée en licence post BTS-BTS-DUT à Rouillé (86) ou Castanet-Tolosan (31)
- **Classe préparatoire** scientifique post BTS-BTS-DUT au lycée agricole du Paraclet, Cottenchy (80). Elle prépare aux concours C - ENSA et concours C ENITA permettant d'intégrer des écoles d'ingénieurs comme les écoles AgroParisTech et les ENITA.
- **Ecoles d'ingénieurs**, par exemple.
 - Institut polytechnique La Salle à Beauvais. Après examen du dossier et entretien : entrée en 2e année pour les titulaires diplômés d'un BTSA ou en 3e année

pour ceux qui peuvent également justifier de trois années d'expérience professionnelle.

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux "Après le Bac: choisir ses études supérieures" et "Après un Bac +2"

➡ Où se former

spécialité Aliments et processus technologiques

Ain (01)

Lycée agricole Les Sardieres - Bourg-en-Bresse (Public) /

CFPPA de Bourg en Bresse (Public) **A**

Ardèche (07)

Lycée professionnel Agricole d'Annonay (Privé sous contrat) **A**

Lycée professionnel Marc Seguin - Annonay (Privé sous contrat)

A

Aude (11)

Ecole Sup. La Raque - Lasbordes (Privé sous contrat) /

Aveyron (12)

L.E.G.T.A. Rodez-La Roque (Public) /

L.E.G.T.A. Villefranche de Rouergue (Public) **A**

Cantal (15)

ENILV - Georges Pompidou - Aurillac (Public) /

Charente-Maritime (17)

Lycée CFA de l'Alimentation - ENILIA ENSMIC - Surgères (Public) /

CFA de Surgères (Public) **A**

Dordogne (24)

Lycée agricole DE PERIGUEUX - Coulounieix-Chamiers (Public)

/

Drôme (26)

Lycée agricole Le Valentin - Bourg-lès-Valence (Public) /

Lycée agricole Le Valentin - Bourg-lès-Valence (Public) **A**

Gers (32)

L.E.G.T.A. Beaulieu-Lavacant - Auch (Public) /

CFA Agricole du Gers - Pavie (Public) **A**

Gironde (33)

ISNAB - Villenave-d'Ornon (Privé sous contrat) /

CFA IFRIA AQUITAINE - Talence (Privé sous contrat) **A**

ISNAB - Villenave-d'Ornon (Privé sous contrat) **A**

Isère (38)

MFR Moirans - CFA FRMFREO (Privé sous contrat) **A**

Lot-et-Garonne (47)

Lycée agricole DE SAINTE LIVRADE - Sainte-Livrade-sur-Lot (Public) /

CFA AGRICOLE DU LOT ET GARONNE - Sainte-Livrade-sur-Lot (Public) **A**

Puy-de-Dôme (63)

CFA des industries agroalimentaires d'Auvergne - IFRIA - Cournon-d'Auvergne (Public) **A**

Pyrénées-Atlantiques (64)

Institut Agricole Secondaire Jean Errecart - Saint-Palais (Privé sous contrat) /

Site de Pau Montardon du CFAA des Pyrénées Atlantique (Public) **A**

Pyrénées-Orientales (66)

Lycée agricole Federico GARCIA LORCA - Elne (Public) /

Haute-Savoie (74)

ENILV - La Roche-sur-Foron (Public) /

CFPPA de la Roche-sur-Foron (Public) **A**

Deux-Sèvres (79)

CFPPA de Bressuire (Public) **A**

Vaucluse (84)

Lycée agricole François Pétrarque - Avignon (Public) **A**

Haute-Vienne (87)

Lycée agricole de Limoges les Vaseix - Verneuil-sur-Vienne
(Public) **I**

spécialité Produits céréaliers

Charente-Maritime (17)

Lycée CFA de l'Alimentation - ENILIA ENSMIC - Surgères
(Public) **I**

CFA de Surgères (Public) **A**

spécialité Produits laitiers

Cantal (15)

ENILV - Georges Pompidou - Aurillac (Public) **I**

Charente-Maritime (17)

Lycée CFA de l'Alimentation - ENILIA ENSMIC - Surgères
(Public) **I**

CFA de Surgères (Public) **A**

Haute-Savoie (74)

ENILV - La Roche-sur-Foron (Public) **I**

CFPPA de la Roche-sur-Foron (Public) **A**

spécialité Viandes et produits de la pêche

Puy-de-Dôme (63)

LEGTPA Louis Pasteur - Clermont-Marmilhat - Lempdes
(Public) **I**

Deux-Sèvres (79)

CFPPA de Bressuire (Public) **A**

I formation initiale

A formation en apprentissage



Internat/ Hébergement possible

➡ Pour en savoir plus

- www.agriculture.gouv.fr
- www.chlorofil.fr rubrique Ens. supérieur et recherche
- www.portea.fr
- www.ecologie.gouv.fr
- www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>
les publications disponibles (collections Diplômes,

